
L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

ET

LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES

(suite.)

I

Mon but

Il me semble que rien ne pourra mieux contribuer à justifier ou à rectifier les jugements qu'on porte sur nos communautés hospitalières, qu'une connaissance plus parfaite et plus intime de la vie sainte et remplie d'un dévouement sans bornes, et quelquefois héroïque, des religieuses qui les composent.

Il me semble encore que, pour atteindre ce but, il ne sera pas moins utile de donner une idée plus claire et plus sensible des consolations qu'elles trouvent, et des plaisirs qu'elles goûtent au service du bon Maître auquel elles se sont consacrées en quittant le monde, et qui a dit que "*son joug est doux et son fardeau léger.*"

Avant, pendant et après la crise financière par laquelle l'Hôpital du Sacré-Cœur (1) a passé, qui l'a mis à deux doigts de sa perte et dont il lui reste encore de grands reliquats, il m'a été donné d'entendre plusieurs fois émettre des opinions plus ou moins erronées, non seulement au sujet de cette communauté, mais de toutes les communautés en général, qui se ressemblent, il est vrai, dans leur but de charité, mais qu'on rend quelquefois injustement responsables, les unes des autres. J'ai compris alors qu'il serait important de mieux renseigner une partie du public relativement à nos communautés et de rectifier les jugements qu'on en porte.

Mais qui donc, me suis-je demandé, aura le courage d'entreprendre ce travail ? et à qui appartiendra-t-il de le faire ?

Chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur depuis plus de huit

(1) Le nom légal de l'hôpital du Sacré-Cœur est celui qui est en titre à cet écrit, c'est-à-dire, "Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus de Québec," suivant le nouvel acte d'incorporation sanctionné le 24 juin 1892 ; mais, comme le nom primitif d'Hôpital du Sacré-Cœur reste toujours le plus en usage et le plus populaire, je vais le désigner par ce nom dans cet écrit.